

Bulletin d'information sur les activités de l'UNFPA au Tchad

Numéro 004
Septembre
2009

RÉDUIRE LA MORTALITÉ MATERNELLE AU TCHAD

Objectif du Millénaire pour le Développement numéro 5, l'amélioration de la Santé Maternelle est au cœur des préoccupations de la Communauté Internationale. Cette mobilisation autour la Santé de la Reproduction et le Développement est d'autant plus avisée, qu'elle est gage de progression vers le développement durable. De fait, la promotion de la Santé Maternelle est déterminante et essentielle au Bien-être à la fois des enfants, des filles, des femmes, des familles et des nations. C'est donc une question de survie collective.

Dès lors, l'on ne peut qu'apprécier à sa juste valeur, la place de choix accordée par le Gouvernement tchadien à la promotion de la santé des mères et des enfants, matérialisée par la prise ces derniers temps, d'un train de mesures visant à réduire le taux anormalement élevé de la mortalité maternelle (1099 décès pour 100000 naissances vivantes (EDST2, de 2004). Un taux qui fait figurer le Tchad parmi les neuf pays au monde les plus touchés par ce drame.

Parmi les actions entreprises, figure la formulation d'une stratégie nationale de réduction de la mortalité maternelle, plus connue sous le nom de Feuille de Route Nationale pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle, Neonatale et Infantile dont la finalité est de faire en sorte qu'à l'horizon 2015, peu de mères tchadiennes meurent en donnant la vie.

À l'évidence, cet engagement volontariste du Gouvernement ne pouvait laisser indifférent l'UNFPA, responsable du suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action de la CIPD. L'un des points essentiels de ce plan est la promotion de la santé des mères et de leurs enfants par la réduction du nombre des décès maternels, la prévention du VIH et la fourniture des produits et services de Santé de la Reproduction de nature à sauver les vies. C'est donc naturellement, que notre organisation a dès le départ accompagné et continue à accompagner la Feuille de Route du Tchad en conformité avec son mandat et les priorités dégagées par l'organisation dont l'une d'elles est, l'amélioration de la qualité de la vie en assurant l'accès de tous à la Santé Reproductive d'ici 2015.

L'appui de l'UNFPA au Gouvernement tchadien, pour réduire la mortalité maternelle, se situe également en droite ligne de la Déclaration de Paris qui invite les partenaires à s'aligner sur les priorités nationales et de l'attention accrue portée désormais par la Communauté Internationale au renforcement des systèmes de santé. Au Tchad, cet appui a consisté globalement à la mise à la disposition du Gouvernement d'une expertise internationale pour accompagner la réflexion au niveau national, à l'envoi des missions d'observation dans les pays voisins, à l'appui technique, matériel et financier pour la préparation et l'organisation des différents ateliers et forums. Cet appui, nous le soulignons avec force, se poursuivra également tout au long de la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infantile au Tchad.

En définitive, notre engagement aux côtés du Gouvernement tchadien pour réduire la mortalité maternelle, se situe en droite ligne de la vision de l'UNFPA qui est de faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, chaque accouchement sans danger, chaque jeune non contaminé par le VIH/SIDA, chaque fille et femme traitée avec dignité et respect.

Cheikh Tidiane Cissé
Représentant.



La consultation prénatale est un moyen efficace de lutte contre la mortalité maternelle



L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est une organisation internationale au service du développement qui promeut le droit de chaque femme, homme et enfant à vivre en bonne santé et à jouir de chances égales. L'UNFPA vient en aide aux pays qui utilisent les données relatives à la population afin de concevoir des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et à faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, chaque accouchement sans danger, chaque jeune non contaminé par le VIH/sida, chaque fille et femme traitée avec dignité et respect. L'UNFPA - parce que chacun compte.

ZOOM SUR LA MORTALITÉ MATERNELLE AU TCHAD

La mortalité maternelle est définie comme le décès d'une femme pendant l'accouchement et les 42 jours qui suivent la parturition. La femme a cette noble mission de perpétuer la race humaine. Lorsqu'en le faisant, celle-ci meurt, n'est-ce pas une injustice?

Trop de femmes en Afrique et au Tchad en particulier meurent en donnant la vie. Pourtant, ces décès sont évitables. Nous en connaissons les causes et pouvons agir dessus pour éviter le drame que vit le Tchad en ce moment. Ces causes sont en effet de deux ordres: les décès obstétricaux directs dus à une complication pendant la grossesse, l'accouchement ou la période post-partum et les décès indirects résultant d'un état pathologique qui s'est aggravé à cause de la grossesse ou de l'accouchement.

A ces causes, il faut ajouter celles non négligeables liées aux pesanteurs socioculturelles et religieuses et celles dues au faible niveau de développement: mariages précoces, pratiques traditionnelles néfastes (Mutilations Génitales), faible statut de la femme dans la société, insuffisance des structures sanitaires, accessibilité financière et géographique difficile à ces infrastructures si tant est qu'elles existent, équipements médicaux inexistantes ou obsolètes, personnel de santé insuffisant tant sur le plan quantitatif que qualitatif, insuffisance des produits de Santé de la Reproduction notamment pour assurer les soins obstétricaux d'urgence et/ou prévenir les grossesses. Tout cela conduit aux trois retards: retard dans la prise de décision, retard dans l'évacuation et retard dans une prise en charge adéquate.

Les conséquences des décès maternels sont d'une ampleur incommensurable. Elles touchent toutes les sphères de la vie humaine. Quand on mesure son potentiel économique et le rôle qu'elle joue dans notre environnement, on ne saurait se tromper en affirmant que le décès d'une mère déséquilibre la société entière avec des conséquences énormes sur les enfants, la famille et ainsi le pays tout entier.

D'où l'appréciation positive du train de mesures prises ou en voie de l'être par le Gouvernement tchadien pour empêcher le drame de prendre des proportions inquiétantes: plan d'urgence du Ministère de la Santé Publique, gratuité effective des soins obstétricaux d'urgence sur l'ensemble du territoire national, élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les fistules, cons-



Aucune femme ne doit mourir en donnant la vie

truction, à travers le pays, d'une kyrielle de structures (l'Hôpital de la mère et de l'enfant à N'Djaména, à Abéché et de plus de 255 centres de santé à travers le pays), Feuille de Route pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle Néonatale et Infantile avec l'appui de l'UNFPA et les autres partenaires au développement. L'UNFPA assiste en outre, le gouvernement tchadien à travers le Ministère de la Santé Publique dans les actions clés préparatoires pour la mise en œuvre de ce document stratégique.

En marge, des experts commis par l'UNFPA et des consultants nationaux, un travail s'est fait pour la finalisation du document sur les éléments critiques d'une Stratégie de réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle et néonatale au Tchad. Ce document met en exergue les mesures les plus urgentes à prendre et propose une stratégie d'amélioration de l'accès aux soins maternels et néonataux par une politique de subvention des urgences obstétricales et néonatales accompagnée d'une estimation concrète des coûts.

Dr Fatimatou Djaldord,
Chargée de Programme Santé de la Reproduction

LA CARMMA: UNE APPROCHE NOVATRICE POUR RÉDUIRE LA MORTALITÉ MATERNELLE EN AFRIQUE

"L'*Afrique s'en préoccupe: aucune femme ne doit perdre la vie en donnant la vie".*

C'est ce mot d'ordre interpellateur des consciences qui a soutenu le lancement en mai 2009 à Addis Abéba de la CARMMA, la Campagne sur la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique. Cette approche novatrice, adoptée par les Ministres de la Santé Publique lors de la quatrième session de leur Conférence de l'Union Africaine est apparue comme une planche de salut tant les taux de mortalité maternelles demeurent presque partout en Afrique "scandaleusement élevés".

La CARMMA a été mise au point grâce, dans un premier temps, à la contribution de l'UNFPA et de l'IPPF (Fédération Internationale pour la Planification Familiale). Elle est la résultante d'un diagnostic profond de la situation de la santé maternelle, caractérisée en Afrique par des indicateurs qui ne cessent d'alarmer. Aussi, pour y faire face, les Ministres de la Santé Publique dans un élan volontariste ont-ils opté pour cette campagne "qui sera différente des autres en ce qu'elle accordera la priorité majeure aux facteurs clés qui prédisposent l'Afrique à enregistrer un taux de mortalité élevé: inégalité entre les sexes et déni des droits sexuels des femmes; pauvreté et accès aux services de santé; taux de fécondité élevé; la recrudescence des conflits armés; la sexualité des adolescents; la mauvaise qualité des systèmes de santé; l'insuffisance des enveloppes budgétaires et la baisse drastique de l'aide au développement.

Cette situation pourrait s'aggraver au cours de la prochaine décennie si des mesures correctives immédiates ne sont pas prises par les Gouvernements africains et leurs partenaires. C'est donc dans ce sens que l'objectif général assigné à la CARMMA est "d'accélérer la disponibilité et l'utilisation des services de qualité y compris ceux relatifs à la Santé de la Reproduction qui sont essentiels entre autres à la réduction de la mortalité maternelle". Pour atteindre cet objectif, des stratégies ont été identifiées ainsi



"Faites de la santé et des droits des femmes une priorité politique et de développement."

que toute une panoplie d'activités et des mécanismes de financement qui pourront être adaptées aux réalités de chacun des pays africains.

Après le lancement de la campagne le 7 mai 2009, la prochaine étape consistera à des lancements nationaux dans les États membres de l'Union Africaine. Ce sera le cas au Tchad à la fin de l'année 2009. Six autres pays africains procéderont à ce lancement.

Bien que l'accent soit mis sur les pays dont les taux de mortalité maternelle sont très élevés, il est également préconisé, pendant la campagne, de porter au devant de la scène les pays ayant de très faibles taux comme étant des pays aux meilleures pratiques et donc des modèles à suivre.

Toussaint Mbaïtoubam, Chargé de Communication

19 août : Journée Mondiale Humanitaire

Le mercredi 19 août 2009 a été célébrée au Tchad et dans le monde entier, la toute première journée humanitaire mondiale. En effet, l'année dernière, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 19 août Journée internationale de l'aide humanitaire pour commémorer l'attaque du 19 août 2003 contre l'hôtel Canal à Bagdad, qui a causé la mort de 22 membres du personnel de l'ONU, y compris le chef de la Mission de l'ONU en Iraq de l'époque, Sergio Vieira de Mello, et fait plus de 150 blessés.

"L'ONU continue d'être inspirée par l'héritage laissé par ceux qui ont été tués à Bagdad", a déclaré pour la circonstance le Secrétaire général, Ban Ki-moon qui a cité en exemple le prix annuel établi par la Fondation Sergio Vieira de Mello, visant à reconnaître une action exceptionnelle dans le domaine de la réconciliation pacifique après un conflit.

C'est dire que cette première Journée Humanitaire Mondiale est dédiée à la mémoire de tous ceux et celles, travailleurs humanitaires, qui ont perdu leur vie en tentant de venir en aide aux communautés en détresse et qui, pour beaucoup, provenaient de ces mêmes communautés. Au Tchad, l'événement a été commémoré à NDjaména, Goz Beida et Farchana. A NDjaména, la cérémonie de commémoration s'est déroulée dans l'enceinte du Ministère des Relations Extérieures. Y ont pris part, les hautes autorités de l'Etat, les membres du corps diplomatique, les acteurs humanitaires, les Représentants des bénéficiaires, de la presse et le public.

Environ 180 organisations humanitaires, Agences des Nations Unies, ONG et Mouvement de la Croix Rouge opèrent aux côtés du Gouvernement pour assurer la réponse humanitaire grâce à l'engagement de 4500 hommes et femmes.

L'UNFPA a tenu à souligner sa participation à cette journée, en mettant à disposition des fiches d'information sur la réponse humanitaire donnée par l'agence à l'Est, comme au Sud. La réponse humanitaire de l'UNFPA au Tchad a débuté en 2003 avec l'offre de services de santé de la reproduction de base aux réfugiés centrafricains au Sud. Depuis, elle s'est étendue aux réfugiés soudanais à l'Est et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, le dernier cas en date étant celui des réfugiés centrafricains installés à Daha. Le Fonds des Nations Unies pour la Population apporte à l'Est comme au Sud, l'assistance pour assurer :



Stand de l'UNFPA à l'exposition des supports de communication au Ministère des Relations Extérieures

- * Une amélioration de l'accessibilité des services de Santé Maternelle et Néonatale de qualité au niveau des populations affectées en crise (réfugiés, déplacés, populations hôtes) ;

- * La prévention et la prise en charge des conséquences des violences sexuelles et sexo-spécifiques ;

- * La réduction de la transmission du VIH/SIDA dans ces 3 groupes (réfugiés, déplacé internes, et populations hôtes) ;

- * L'appui à la collecte et au traitement des données des populations affectées en vue d'améliorer la planification des interventions et le suivi/évaluation de leur mise en œuvre.

D'une manière globale, c'est sur une note de satisfaction qu'a pris fin la commémoration de la première Journée Humanitaire Mondiale. Néanmoins, malgré tout ce qui est accompli, il faut relever pour souligner que les défis auxquels font face des millions de personnes engagées à la cause humanitaire au Tchad et dans le monde entier restent encore édifiants. De fait, les besoins augmentent plus vite que la capacité de réponse. En effet, les conflits et les catastrophes naturelles continuent d'infliger aux populations civiles des souffrances inimaginables. Sans compter les nouvelles menaces issues des effets combinés de grandes tendances mondiales qui sont entre autres: les changements climatiques, la pauvreté extrême, les crises financières et alimentaires, le manque d'eau et d'énergie, les migrations, l'explosion démographique, l'urbanisation galopante et les pandémies.

Elizabeth Gueye,
Assistante Spéciale du Représentant

BRÈVES

● Les deux derniers trimestres ont été marqués par des cérémonies de remise de moyens roulants (03 véhicules 4X4, 03 ambulances, 32 motos, 65 vélos), des jeux éducatifs, des produits de Santé de la Reproduction et des préservatifs dans les locaux de l'UNFPA. Les responsables des départements de la Santé Publique, de la Culture, Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture et de l'Association Tchadienne pour le Bien-Être Familial ont personnellement fait le déplacement pour recevoir ces différentes dotations. Quelques temps forts de ces cérémonies en images.



Le Représentant de l'UNFPA, Cheikh Tidjane Cissé remettant les clés des trois ambulances au Ministre de la Santé Publique, Dr Djamé Ngumbane.



Le Ministre de la Santé Publique dans l'une des ambulances.



Le Ministre de la Culture, Jeunesse et des Sports et le Secrétaire Général de l'ASTBEF à la remise des vélos, des jeux éducatifs et des préservatifs destinés aux jeunes.



Une vue de quelques-unes des 32 motos offertes par l'UNFPA au Projet d'Autonomisation de la Femme Rurale du Ministère de l'Agriculture. Ces motos servent aujourd'hui aux déplacements des instricteurs des Centres de Formation pour la Promotion Rurale (CFPR).

● Du 17 au 21 Août 2009, le Sous-Bureau de l'UNFPA d'Abéché a abrité un atelier multimédia d'élaboration des supports et messages éducatifs en Santé de la Reproduction. Il a regroupé, 23 participants représentant les ONG (Internews, IRC, IMC, CSSI, CRT), la Délégation Sanitaire Régionale du Ouaddaï, la troupe théâtrale "Arc en ciel", et la MINURCAT.

Cet atelier découle des trois ateliers d'élaboration du Plan Intégré de Communication (PIC) en Santé de la Reproduction en faveur des réfugiés, des déplacés internes et des communautés hôtes organisés en mars et avril 2009 à Abéché, Gaga et Hadjer Hadid. A l'issue des différents travaux, il avait été recommandé par rapport à la mise en œuvre du PIC, l'organisation d'un atelier multimédia devant déboucher sur des réalisations concrètes en Radio, en Imprimés et en Média Populaire et Traditionnel.

A la fin des travaux de l'atelier multimédia, des productions ont été réalisées en radio, dans le domaine des imprimés et des médias populaires et traditionnels.



Photo de famille des participants à l'atelier d'Abéché.

CIPD + 15 : Le forum global des partenaires en action



La Directrice Exécutive de l'UNFPA, Thoraya Ahmed Obaid (au centre)

Dans le cadre des activités marquant la CIPD + 15, un important forum des ONG sur la Santé Sexuelle et Reproductive s'est tenu du 2 au 4 Septembre 2009 à Berlin. Il avait pour thème: *"Investir dans la santé, les droits et l'avenir."* Le forum a été organisé sous l'égide conjointe du ministère allemand de la Coopération et du Développement et de l'UNFPA, le Fonds des Nations unies pour la population, et a également bénéficié du soutien de la fondation MacArthur. A l'issue des travaux, un appel a été lancé allant dans le sens de la prise par la communauté internationale des *"actions concrètes, pratiques et bénéficiant d'un financement intégral"*. Les actes finaux des travaux sont contenus dans ledit appel.

Dans l'Appel à l'action de Berlin, un document en cinq points clôturant le forum, plus de 400 délégués de 131 pays ont pressé la communauté internationale de respecter la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation du Programme d'action adopté en 1994 par la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD).

"Le programme de la CIPD était urgent en 1994, mais il l'est plus encore aujourd'hui", lit-on dans cette déclaration. *"Nous demandons à tous les gouvernements de respecter les engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de leurs propres populations et de la communauté internationale au Caire en 1994."*

La CIPD a créé parmi les 179 gouvernements un *"consensus mondial visionnaire"* qui a marqué la fin des approches, de nature démographique, menées pour réaliser le développement durable, réduire la pauvreté et ralentir la croissance démographique, leur préférant des politiques fondées sur la satisfaction des besoins des personnes en matière de droits humains et de soins de santé sexuelle et de reproduction. Réaffirmé à de nombreuses reprises dans le cadre des Nations Unies et lors de réunions internationales, y compris dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en 2000, le Consensus du Caire contenait des promesses d'investissements qui, trop souvent, n'ont pas été tenues.

"Il reste cinq ans", déclarent les auteurs de l'Appel à l'action de Berlin, *"et nous demandons aux décideurs locaux, nationaux et internationaux de s'associer aux organisations non gouvernementales (ONG) pour établir et mettre en oeuvre des actions concrètes, pratiques et bénéficiant d'un financement intégral, pour garantir la santé et les droits sexuels et de la reproduction."*

Les ONG ont promis de coopérer avec les décideurs et exigé que des actions soient immédiatement engagées au niveau national, gouvernemental et international pour:

- Garantir que les droits sexuels et de la reproduction soient intégralement reconnus et réalisés en tant que droits humains, au moyen de réformes de la législation et de nouvelles politiques familiales;

- Investir dans un ensemble complet d'information, de fournitures et de services dans le domaine de la santé sexuelle et de la reproduction en tant que mesure prioritaire pour le renforcement des systèmes de santé, en augmentant l'accès pour tous (surtout dans des situations d'urgence) à la planification familiale et à des soins maternels et néonataux qualifiés, à des services de prévention et de traitement du VIH/sida et en traitant l'avortement à risque comme une question de santé publique et de droits humains;

- Garantir les droits sexuels et de la reproduction des adolescents et des jeunes en éliminant les obstacles les empêchant d'accéder aux informations et aux services et en leur donnant les moyens de participer à l'élaboration des politiques et de prendre de décisions éclairées concernant leur propre vie;

- Créer et mettre en oeuvre des mécanismes formels permettant une participation constructive de la société civile aux décisions, au suivi et à l'évaluation relatifs aux programmes, aux politiques et aux budgets, en protégeant les militants comme des défenseurs des droits de l'homme, en associant les jeunes, les groupes marginalisés et les ONG au dialogue sur les politiques et en leur garantissant l'autonomie; et

- Assurer que les contributions des donateurs et les politiques et budgets nationaux satisfassent les besoins de tous en matière de santé et de droits sexuels et de la reproduction; surtout en période de stress économique.

Les ONG ont également demandé aux décideurs d'adopter des principes d'équité et d'égalité, d'intégration et de transparence, d'obligation de rendre compte et de durabilité et des processus sans doctrines fondamentalistes limitant les droits humains.

"Les êtres humains ne peuvent pas vivre dans la dignité si le programme d'action de la CIPD n'est pas intégralement mis en oeuvre", affirme la déclaration. *"C'est une question de droits humains, de démocratie et d'égalité pour tous."*



Une vue des participants au forum de Berlin

LE REPRÉSENTANT FAIT UNE DESCENTE SUR LE TERRAIN DANS TROIS RÉGIONS DU SUD

Du 23 au 29 Avril 2009, une forte délégation conduite par le Représentant de l'UNFPA au Tchad, Monsieur Cheikh Tidiane Cissé, s'est rendue en mission de supervision des activités appuyées par l'organisation dans les régions du Logone Occidental, du Mayo-Kebbi Ouest et du Mayo Kebbi Est.

Outre le Représentant, son Adjoint, le Représentant Assistant, les Chefs d'Unité (Santé de la Reproduction et Genre), les Chargés de Programme (IEC/SRA et Genre) et le Chargé de Suivi Évaluation, les Représentants des Ministres de l'Économie et du Plan, de la Santé Publique, de l'Agriculture, de l'Éducation Nationale, le Président National de l'Association Tchadienne pour le Bien-être Familial ainsi que les journalistes de la presse nationale, privée et publique ont fait partie de la mission.

Par rapport aux objectifs, il s'agissait pour la mission d'apprécier les réalisations et l'environnement de travail des différents projets exécutés dans ces régions, de recueillir les besoins exprimés en vue d'améliorer la performance des projets, d'apprécier l'adéquation entre les ressources et les besoins, d'échanger sur les appuis attendus de l'UNFPA et de discuter des problèmes rencontrés pour dégager les solutions appropriées.

Dans ce sens, la mission a, en plus des acteurs et bénéficiaires des projets sur le terrain, rencontré les plus hautes autorités politiques et administratives des régions visitées ainsi que les Délégués Régionaux et les techniciens d'encadrement des différents projets.

Partout où elle est passée, la délégation a visité les structures de mise en œuvre des activités des Plans de Travail Annuels des différents projets avant de tenir des réunions de travail avec les responsables de ces structures.

Il est apparu à l'issue de toutes ces visites, réunions et



Partout, c'est dans le ferveur que le Représentant a été accueilli

rencontres que la qualité de l'assistance de l'UNFPA aux populations dans ses domaines d'intervention (Population et Développement, Santé de la Reproduction et Genre) est appréciée hautement et à sa juste valeur par les bénéficiaires et l'ensemble des autorités à tous les niveaux.

Compte tenu de l'immensité des besoins exprimés, le Représentant et les partenaires qui ont fait partie de la délégation ont promis d'examiner les possibilités de bâtir des synergies pour y faire face. Les Représentants des différents Ministres ont par ailleurs pris l'engagement d'informer ceux-ci des problèmes rencontrés sur le terrain, des difficultés de travail et partant, de la nécessité d'implication concrète des pouvoirs publics dans la mise en œuvre des activités.

T.M



Cette charrette du groupement féminin appuyé par l'UNFPA a longtemps servi d'ambulance pour le transport des femmes en grossesse du village de Karkaye 2

AU CONTACT DES RÉALITÉS SUR LE TERRAIN



Photo de famille dans l'une des localités visitées

Au cours de la mission de supervision conduite par le Représentant de l'UNFPA dans le Logone Occidental, le Mayo Kebbi Ouest et le Mayo Kebbi Est, les acteurs et bénéficiaires projets ont présenté dans chacune des régions des besoins et formulé des recommandations allant dans le sens de l'amélioration des performances. Celles-ci ont été récapitulées afin que le Gouvernement, l'UNFPA et chacun des partenaires, selon ses possibilités et son mandat, examinent les voies et moyens d'y apporter une réponse.

Dans le Logone Occidental, les discussions avec les responsables sanitaires de la Région et de la maternité ont fait ressortir la nécessité de doter la Délégation Sanitaire d'une ambulance, d'affecter en nombre suffisant le personnel qualifié à la maternité de l'hôpital régional, de doter l'Hôpital Régional des équipements adéquats (autoclave pour stérilisation, échographe, etc.) et de sensibiliser les populations pour une utilisation des services offerts par la maternité et le Centre Régional de Santé de la Reproduction.

Au niveau de la maison de la culture de Moundou qui abrite le projet IEC pour la SRA, les pairs éducateurs, appelés ici leaders des jeunes, ont exprimé le souhait de bénéficier des moyens roulants notamment des bicyclettes, des matériels de sonorisation et des supports promotionnels pour faciliter leur travail de sensibilisation dans les écoles et les quartiers.

A l'issue d'une visite de trois groupements ruraux, le premier constitué de jeunes dénommé Lootekekou a exprimé le besoin d'acquisition d'un moulin à mil, de motopompe et a souhaité que les montants des microcrédits soient rehaussés.

Le second dénommé Djarakoh est constitué de dames. Il a estimé que les délais de remboursement des microcrédits sont très courts et souhaite les rallonger à deux ans. Ses membres souhaitent par ailleurs que les montants de ces microcrédits soient rehaussés jusqu'à hauteur de 2 millions de francs CFA pour leur permettre d'acquérir des matériels (moulins, charrettes...).

Quant aux jeunes du groupement de Karkaye 2, ils souhaitent être dotés en équipements pour leur équipe de football.

Les discussions avec les membres de ces groupements ont mis en exergue un besoin en renforcement des capacités de leurs membres dans le domaine de la Santé de la Reproduction et des Violences Basées sur le Genre.

Au Mayo Kebbi ouest, la visite de la maternité et de certains services de l'hôpital régional de Pala a permis de se rendre compte du niveau de sous-équipement de l'hôpital qui ne dispose pas d'échographe et d'un groupe électrogène en état de marche pour assurer les interventions chirurgicales.

L'équipe des cliniques mobiles d'intervention en Santé de la Reproduction mises en place par le Gouvernement, est souvent confron-

tée à des ruptures de stocks de produits (vaccins et contraceptifs), à des difficultés de déplacement en raison de la vétusté des moyens roulants.

Les besoins exprimés par les équipes mobiles sont essentiellement les moyens roulants, une chaîne de froid, des stocks de produits en quantité suffisante, les équipements médicaux et le renforcement de l'équipe pour assurer le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles et la pose du Dispositif Intra-utérin (DIU).

Par rapport à la composante Genre, les difficultés rencontrées touchent au délabrement des locaux des Centres de Formation pour la Promotion Rurale (CFPR), à l'insuffisance des moyens logistiques et de matériels didactiques, à la vétusté des moyens roulants et audiovisuels, à l'insuffisance des ressources pour assurer le fonctionnement des matériels et au faible soutien des hommes aux activités des groupements féminins.

Dans le Mayo Kebbi Ouest, les constatations et discussions relatives à la Santé de la Reproduction ont dégagé la nécessité de sensibiliser les populations pour une plus grande utilisation des services de la maternité, de renforcer les capacités du personnel par la formation, d'améliorer la couverture sanitaire et la prise en charge des patients, de relancer les activités d'hygiène et d'assainissement et d'assurer le suivi régulier des activités sanitaires.

Au niveau du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de Bongor, siège du projet IEC/SRA, les leaders des jeunes sollicitent du matériel de sonorisation, le renforcement des capacités techniques, des moyens de communication, des supports d'information, des gadgets et matériels promotionnels et la présence d'une Sage Femme.

L'équipe du projet Education à la Vie Familiale et en Matière de Population (EVF/EmP) a exprimé des besoins en formation des enseignants en exercice et ceux encore en formation initiale. Elle a en outre sollicité l'acquisition de certains matériels audiovisuels (équipements de sonorisation, rétroprojecteur). Elle a enfin relevé le manque d'engagement du Gouvernement pour imprimer les documents pédagogiques afin de généraliser l'EVF/EmP au niveau du cycle primaire.

En ce qui concerne la composante Genre, les difficultés rencontrées ont trait au délabrement des bâtiments abritant les CFPR et au manque de moyens roulants.

Les différents groupements féminins visités dans la région ont présenté des doléances relatives à l'acquisition de moulins, à la construction de magasins de stockage des produits, à l'accroissement des montants des crédits, à la construction de forages et à l'appui pour la mise sur pied d'un programme d'alphabétisation. *Synthèse de T.M*



Echantillon de produits fabriqués par un groupement féminin appuyé par l'UNFPA

